



TENNIS DE TABLE - Saison 2026-2027

VERNEUIL-DETENTE- 4 rue des Ecoles 87430 VERNEUIL SUR VIENNE ☎ 06 77 30 44 18

NOM : Prénom : Né (e) le : M / F

Adresse : CP/Ville :

Tél fixe : Mobile :

Mail (en lettres majuscules) :@.....

Indiquez la source d'information qui vous a permis de nous connaître ? ☐ Dépliant ☐ Internet ☐ Intramuros ☐ Autre

ADHESION à Verneuil-Détente : 17 € si adulte - 10 € si moins de 18 ans

ou si l'adhésion est déjà payée, précisez le nom de la section

COTISATION à la Section : 15 €

A PAYER :

Autorisation à compléter obligatoirement pour la prise de photos et l'utilisation jusqu'à la fin de l'année calendaire:

☐ autorise ☐ n'autorise pas Les photos prises en groupe afin de valoriser l'activité Tennis de table (article de presse, site internet, calendrier, vidéo..)

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions des statuts et du règlement de VERNEUIL-DETENTE consultables sur le site verneuil-detente87.fr, ainsi que du règlement ci-joint concernant la pratique de l'activité.

Date : Signature :

Si moins de 18 ans : nom du représentant légal : Qualité (lien de parenté) :

Adresse du Représentant légal :

(Si différente de l'adresse de l'adhérent)

Conformité au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : secretariat@verneuil-detente87.fr

Découper suivant le pointillé, remettre la partie haute du formulaire au Responsable de Section, conserver la partie basse (règlement interne)



REGLEMENT POUR LA PRATIQUE DE L'ACTIVITE TENNIS DE TABLE AU SEIN DE VERNEUIL DETENTE - SAISON 2026-2027

Description de l'activité :

Pratique et perfectionnement du Tennis de table.

Conditions requises pour la pratique de l'activité :

Adultes et enfants de plus de 12 ans

Avoir satisfait aux formalités d'inscription. Tout nouvel adhérent peut participer à titre d'essai à 2 séances découvertes avant de s'inscrire.

Horaires et lieu :

Consulter le site : www.verneuil-detente87.fr (rubrique les activités)

Formalités administratives et financières :

Formalités d'inscription :

Liste des documents à remettre au responsable de section au plus tard lors de la 3ème séance de pratique de l'activité :

- Bulletin d'inscription signé des parents,
- Paiement adhésion + cotisation,

Adhésion à VERNEUIL-DETENTE :

L'adhésion est payée une seule fois pour l'ensemble des activités pratiquées au sein de l'association.

Modalités de paiement : Modes de paiement acceptés :

Chèques (à l'ordre de Verneuil-Détente), espèces, bons, coupons, autres : voir auprès de la responsable.

Règles principales à respecter :

Tenue vestimentaire :

La tenue vestimentaire des participants doit être en rapport avec l'activité. Les chaussures de ville sont interdites dans la salle.

Un vestiaire est à la disposition des participants pour éventuellement changer de tenue.

Autres :

Les enfants sont accompagnés **jusqu'au lieu de la séance** par et sous la responsabilité des parents.

Les parents doivent récupérer les enfants **dès la fin de la séance**.

Les enfants **doivent attendre leurs parents à l'intérieur** du

Gymnase de Verneuil sur Vienne.

Respect des lieux et du matériel :

Prière de respecter les locaux ainsi que le matériel.

Ce dernier devra être remis en place à l'issue des séances.

Effets de valeur :

N'apporter ni argent, ni objet de valeur, Verneuil-Détente déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Blessure durant la pratique :

Toute blessure doit être signalée à l'animateur ou au responsable de section au plus tard sous 48 heures.

Contacts Verneuil-Détente :

Le responsable de section est une personne bénévole, membres du Conseil d'Administration. A ce titre, il est le représentant de Verneuil-Détente auprès de la section.

Responsable :

Thierry DESBORDES - 05 55 00 11 51 / 06 04 19 71 86